

IMS I-ESP-51500 Aem 940 – Freinage durant la période hivernale

Propriétaire du document (UO)	I-ESP-FFM
Processus supérieur	Conduire les trains et effectuer les mouvements de manœuvre
Processus concernés	Zugfahrt durchführen Rangierbewegungen ausführen
Remplace	--
Règle directrice	Lidi: P 20000800 Infrastruktur / I-40032 / Diloc

Les documents et savoirs que CFF SA rend accessibles à des tiers dans le cadre de l'exécution d'un contrat doivent être utilisés exclusivement aux fins du contrat. Le tiers est tenu de transférer cette obligation aux autres tiers auxquels il fait recours (tels que les sous-traitants). CFF SA se réserve le droit de prendre action contre toute exploitation (telle que la reproduction ou la dissémination) non autorisée des documents et toute violation de ses droits; en tel cas, elle décline toute responsabilité, dans la mesure où la loi le permet.

Mesures immédiates pour les Aem940

Introduction

Les locomotives Aem 940 sont dotées d'un frein électrique efficace. Dans des conditions défavorables (basses températures, neige poudreuse), leur utilisation peut s'avérer compliquée et dans certains cas, peut représenter un risque pour la sécurité car une couche de glace peut se former entre les plaquettes de frein et la roue.

Champ d'application

Ces règles s'appliquent au personnel opérationnel de l'Aem940.

Basses températures, chutes de neige

Freinage : De manière générale, voire exclusivement, lors de chutes de neige, le freinage avec le frein pneumatique doit être augmenté. Cela chauffe les plaquettes de frein et la bande de roulement faisant fondre la neige existante.

Remorquage : Les Aem940 en état de marche ne peuvent pas être remorquées dans des trains de loc en cas de chute de neige ou de neige poudreuse.

Test de changement de régime M / V : Ne pas effectuer le test de changement de régime M / V selon le chiffre 3.3.8.1 du manuel d'utilisation 40032. Vous pouvez aussi passer de M / V au M, attendre brièvement, puis repasser du M au V.

Service de manœuvre : En service de manœuvre, seul le freinage pneumatique doit être utilisé et le frein électrique doit être désactivé.

Bosse de Lausanne Triage : Toujours freiner avec le frein direct (frein de manœuvre).

IMS I-ESP-51500 Aem 940 – Freinage durant la période hivernale

Bosse de triage RBL:

- Pendant la conduite depuis la bosse de triage sur un nouveau train, serrez légèrement les freins avec le frein direct (0,5 bar), le mode de serrage automatique utilise le frein pneumatique.
- Après avoir attelé la locomotive aux wagons, vérifier si les semelles de frein de la locomotive sont en contact et exempts de neige ou de glace.

Course en ligne:

- Pour une conduite sûre, le frein pneumatique doit être utilisé sporadiquement. Seuls les freins pneumatiques doivent être utilisés et il faut renoncer au frein électrique. Comme il est possible que de plus longs tronçons soient parcourus sans utiliser le frein pneumatique, une couche de glace peut se former entre la semelle de frein et la roue, ce qui augmenterait considérablement la distance de freinage.
- Pour cette raison, un wagon-frein de 4 essieux doit être transporté sur les trajets grandes lignes.
- En cas de neige poudreuse et s'il y a un risque de formation de glace, un test d'efficacité de frein doit être effectué plus fréquemment.
- Si malgré cela, aucun effet de freinage pneumatique ne se fait sentir, le CVM doit réduire la vitesse avec le frein électrique. Cela est efficace jusqu'à une vitesse de 5km/h. Ensuite, freiner à 100% avec le frein direct. Attention : Ne pas freiner en plus avec le frein pneumatique si le frein électrique est actif (desserrer le frein pneumatique, placer brièvement le levier de commande/frein sur OFF et ensuite serrer à nouveau le frein électrique).

Forte pente : Pour le fonctionnement du frein selon la méthode en dents de scie, utiliser le frein électrique selon les besoins.

Liste des modifications

Date	Nom et numéro u	Modifications/remarques
26.01.2021	U 121021 Rico Badertscher	Création du document

I-ESP-FFM

sig. Michel Godinat
Responsable FFM

I-ESP-FFM-FT

sig. Pascal Moser
Responsable FT